

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE: *Usine de Hauterive*, par M. A. Wæber, ingénieur (suite). — *Irrigation pérenne des Bassins de la Moyenne Egypte*, par M. Edm. Béchara, ingénieur (suite). — **Divers**: La transformation de la gare de Lausanne (Planche 2). — Tunnel du Ricken: Bulletin mensuel des travaux. Janvier 1906. — Laboratoire fédéral d'essai des combustibles. — *Informations*. — *Bibliographie*. — *Sociétés*: Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: Séance du 1^{er} février 1906. Séance du 16 février 1906. — Société tessinoise des ingénieurs et des architectes: XXX^e assemblée. — *Concours*: Les applications du petit moteur électrique. — Maisons de rapport. — Eglise d'Arosa. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne: Offre d'emploi.

Usine de Hauterive.

Par A. WÆBER, ingénieur.

(Suite)¹.

CHAPITRE TROISIÈME

Distribution de l'énergie électrique².

L'énergie électrique obtenue à l'usine de Hauterive est distribuée dans les réseaux respectifs au moyen de lignes aériennes à 8000 volts, montées sur poteaux de bois imprégnés au sulfate de cuivre. La région desservie par l'usine de Hauterive est presque entièrement agricole. Pour cette raison, l'Entreprise a dû construire à ses frais les réseaux primaires et secondaires, les communes ne pouvant, vu leur étendue, prendre à leur charge les frais de construction. Les industriels étant trop peu nombreux et la population, essentiellement agricole, se méfiant quelque peu de cette chose nouvelle qu'était pour elle l'électricité, il était assez difficile de faire adopter d'un seul coup cette nouvelle source de force et de lumière.

Importance de la zone de Hauterive. — D'après les résultats du recensement fédéral de 1900, sont à desservir par l'usine de Hauterive 186 communes avec 105 407 habitants.

La carte à l'échelle de 1 : 250 000 que nous avons publiée précédemment³, représente, avec le réseau de distribution des différentes usines du canton de Fribourg, la zone de Hauterive.

Délimitation des réseaux. — La délimitation des sphères d'action des diverses entreprises électriques est aujourd'hui chose faite et cela tout à l'avantage d'un développement normal et régulier des réseaux de distribution.

Ces entreprises sont :

- 1^o La Société des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, à Lausanne.
- 2^o La Commune de Lausanne, à Lausanne.

¹ Voir N° du 25 février 1906, page 37.

² D'après le rapport de M. H. Maurer, ingénieur, sur l'exercice 1904.

³ Voir planche 13 de 1905.

3^o L'usine des Clées, à Yverdon.

4^o La Société romande d'électricité, à Montreux.

5^o MM. Genoud frères, à Châtel-St-Denis.

6^o La Société des usines hydro-électriques de Montbovon, à Romont.

7^o Vereinigte Kander und Hagneckwerke, à Berne.

8^o La Compagnie du Jorat.

9^o L'administration des Eaux et Forêts, à Fribourg.

10^o La Société électrique de Bulle.

En délimitant leurs réseaux, les entreprises se sont engagées, d'autre part, à desservir non pas seulement les grands centres, mais toutes les localités comprises dans leur zone, dès que le produit des abonnements atteindra le 15 % de la dépense d'installation. Cet arrangement permet en outre la disposition et la construction rationnelle des lignes, et facilite l'établissement de prix uniformes et modérés sur tout le territoire desservi.

Le réseau de Hauterive a une superficie de 1026 km². Les lignes primaires qui le desservent se composent de 9 artères principales, se subdivisant en 21 tronçons. Ce sont :

1. Ligne Hauterive-Romont, reliant Hauterive et Montbovon (2 circuits triphasés).

2. Ligne Hauterive-Payerne (1 circuit triphasé).

3. » Hauterive-Morat, se bifurquant en 4 parties, soit :

Ligne Hauterive-Givisiez (1 circ. triph. 16 000 volts).

» Hauterive-Givisiez (2 » 8 000 v. ind.)

» Givisiez-Courtepin (1 » 16 000 volts).

» » (1 » 8 000 »)

» Givisiez-Fribourg (1 » 8 000 »)

» Courtepin-Morat (2 » 8 000 »)

4. Ligne Hauterive-Avenches-Vully (2 circ. triphasés).

5. » Hauterive-Neuenegg (2 cir. triph. 8000 volts) soit : de Neuenegg 1 circ. triph. pour Bümpliz et Frauenkappelen ; de Neuenegg 1 circ. triph. pour Köniz-Kehrsatz.

6. Hauterive-Schwarzenburg-Gurnigel (1 circ. triph. 8000 volts).

7. Ligne Hauterive-Mouret-Planfayon (1 circ. triph. 8000 volts).